

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3496 - Mercredi 16 Octobre 2019 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE MAITRE AHAMADA MAHAMOUDOU

Le verdict attendu le 16 novembre prochain



Maître Mahamoud Ahamada.

COOPÉRATION COMORO-MALAGASY

**Un élan pour "une nouvelle
dynamique et un nouveau souffle"
de la coopération**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Octobre 2019**

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fajr : 04h 30mn
Dhouhr : 11h 57mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



SALON DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

"Comprendre l'Économie numérique", ou la technologie plus accessible

Le ministère en charge de l'Économie Numérique, l'Union des chambres de commerce et de l'industrie (UCCIA) et les chambres de commerce insulaires ont lancé, avec le soutien de la Banque Mondiale, le premier salon de numérisation aux Comores autour du thème « le numérique à l'ère de l'émergence des Comores ». Pour cette première, c'est à travers une conférence que les différentes parties ont expliqué l'importance du numérique dans un pays qui se veut émergent. L'assistance a montré sa satisfaction et estime que de telles initiatives seront encouragées.

Hier en début de matinée les équipes de différents organismes et du ministère en charge de l'Économie Numérique se sont retrouvés au Retaj pour parler du numérique avant le lancement officiel du premier salon du numérique. Et c'est par une conférence débat sur la compréhension de l'économie numérique, animée par Youssouf Abdoulmadjid, Manager de Comor'Lab, et modérée par

Ahmed Bacar, directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) que les organisateurs ont voulu apporter plus d'éclaircissements sur l'importance du numérique et comment l'utiliser pour des Comores émergentes.

Ce premier salon a été également l'occasion pour certaines entreprises privées et publiques, à l'instar de Comores Telecom, AB aviation, Rial express, sup management, entreprise IPT, Telma Comores, d'exposer à travers des stands leurs services et différentes activités. Le secrétaire général du ministère des Postes et Télécommunication en charge de l'Économie Numérique, Saïd Salim Dahalani, a saisi l'occasion pour saluer les efforts de l'UCCIA et de la Banque Mondiale pour cette première édition du salon du numérique. Il n'a manqué de rappeler la volonté qu'accorde l'Etat à ce domaine pour un développement durable fiable.

Dans son introduction, Youssouf Abdoulmadjid a expliqué largement les enjeux et impact que peuvent apporter le numérique dans un pays

comme les Comores et dans le cadre de la promotion de certaines activités et de la croissance des entreprises. Ce dernier a rappelé que pour ce qui est de l'enjeu économique, « les Comores sont encore en phase d'initialisation » qui peut être considérée selon lui comme « la phase de transformation » vu que l'économie est en voie de développement. Le Manager de l'espace de Coworking Comor'Lab explique que le plus important est d'envisager « la digitalisation » du pays.

« Cela ne va pas s'arrêter à une seule conférence. Il faudrait mettre en place des mesures accompagnatrices, c'est à dire beaucoup de sensibilisation au niveau de la population, des étudiants et des gouvernements », di-t-il. Il invite l'Etat à donner certains avantages à ce secteur, si l'on veut réellement faire une mine dans l'économie numérique. Le conférencier a précisé que cette mission et cette dynamique d'accompagnement s'inscrivent dans le cadre de Comor'Lab qui a pour vocation de soutenir les startups numériques.

D'autre part, les participants à



Participants au 1er salon du numérique.

cette conférence montrent leur satisfaction et approuvent l'initiative en tenant compte de ce qui a été dit et expliqué par les connaisseurs. « C'est quand même assez important. Nous sommes dans un pays qui se transforme, on ne peut pas se positionner à côté de la plaque. L'économie numérique est un aspect positif. Il faut qu'il y ait plus d'horizon et autant d'appuis pour mieux

avancer », souligne Barra Ahmed Abdou directeur de sup management. Même propos pour Fatima Abdillahi Karihila, secrétaire administrative de l'agence Ado. « J'ai beaucoup apprécié le concept et le conférencier a bien expliqué maintenant, j'ai compris les avantages du numérique et ceci est à féliciter », se réjouit-elle.

Andjouza Abouheir

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une visite fructueuse d'une partie de la délégation indienne au SUFOP

Après la signature de l'Accord de Coopération à Beit Salam entre le gouvernement comorien et la délégation du gouvernement indien, l'Université des Comores (UDC) via le Service Universitaire de Formation Permanente (SUFOP) a reçu, le vendredi 11 octobre 2019, la visite d'une partie de la délégation, en l'occurrence M. Kamendra Kumar directeur technique et Rajeev Sawhney, Droup General Manager.

Cette rencontre a permis aux deux parties de faire une évaluation de ce qui a été fait et les projets susceptibles d'être développés dans ce centre de formation et de renforcement du capital humain. En dehors de l'équipe du SUFOP le monde professionnel était représenté par Mme Sitti, gérante de l'Hôtel MOIFAKA. Les projets suivants ont été mis en exergue notamment le renforcement et l'opération-



Lors de la visite au Sufop.

nalisation de l'enseignement à distance avec le développement et l'utilisation des tics, le renforcement et la généralisation du socle commun de compétence et le renforcement de l'anglais professionnel.

C'est une opportunité pour le

pays de disposer d'un centre pour pouvoir suivre des enseignements dans toutes les universités indiennes et d'être certifiés professionnellement. Ce programme participe à la formation d'une main d'œuvre qualifiée dont le pays a besoin. Il est

possible aussi de dégager des partenariats avec des établissements universitaires pour des échanges de bonnes pratiques. Comme chacun le sait, ce dispositif évoqué (hard plus soft) ne peut fonctionner à merveille sans maintenance et entretien. C'est pourquoi il est prévu un renforcement de capacité en maintenance et en entretien.

Cette visite a été fructueuse entre cette partie de la délégation indienne et le SUFOP (université des Comores), et les mois à venir verront la concrétisation et la réalisation de ces projets selon le chef de projet M. Kamendra Kumar. Ce même établissement de formation continue a pu recevoir ce matin là un expert de l'UNESCO, en la personne de M. Suresh Munbodh pour la mise en place. Concrètement il s'agit de la mise en place du programme STEP de l'UNESCO, programme d'entrepreneuriat de l'UNESCO en faveur des jeunes et des femmes

qui choisissent l'entrepreneuriat comme une option professionnelle.

Chacun sait que le chômage frappe plus ces catégories et le développement d'un outil pour l'insertion professionnelle apparaît de plus en plus comme un mécanisme efficace, efficace de lutte contre le chômage et donc la pauvreté. Enfin, le centre a un programme de formation en partenariat pour la formation des formateurs du personnel et des élus des 54 communes du pays. Lancement de ce programme est prévu pour le 28 novembre prochain.

Rappelons que le Service Universitaire de Formation Permanente (SUFOP) a été créé en 2006 au sein de l'Université des Comores pour répondre aux besoins en formation continue des administrations et des entreprises.

Mmagaza

SOCIÉTÉ

L'ANJLP poursuit son combat contre les violences sociales

C'est devant la presse hier mardi 15 octobre que le président de l'Association Nationale des Jeunes Leaders pour la Paix (ANJLP), Zamil Ben Ali Saïd s'est exprimé pour sensibiliser les jeunes comoriens à participer massivement dans une rencontre qui aura lieu le 20 octobre prochain. Cette dernière s'inscrit dans le cadre des échanges sur les problèmes qui fragilisent la stabilité sociale (violences) en vue de trou-

ver des solutions adéquates.

Devant la presse, le président du réseau national des jeunes leaders pour la paix a rappelé la mission principale de son association, qui est celle de la préservation de la paix et de la stabilité nationale. Et vu la recrudescence des actes de violences au niveau national, l'association a jugé opportun d'organiser une rencontre afin d'échanger sur les problèmes qui

menacent la tranquillité de la population. Pour Zamil Ben Ali, c'est plus de 1600 jeunes comoriens qui sont attendus à Chomoni dans le Dimani au Nord-Ouest de Ngazidja le 10 octobre prochain.

« A Anjouan, on a passé trois mois de concertation avec les jeunes de l'île dans le but d'instaurer la paix de façon pérenne dans notre pays. Nous organisons prochainement une très grande rencontre à Ngazidja qui va réunir tous les pacifistes comoriens dans la perspective de discuter sur les difficultés mettant en péril l'entente sociale et l'unité nationale pour proposer des solu-

tions efficaces », a expliqué le président devant la presse.

Ce dernier a signalé qu'il sera également une occasion de faire connaître les textes sur lesquels se base l'Association. Pour lui, les violences impactent trop les jeunes si bien qu'il suggère une participation massive des jeunes.

En ce qui concerne l'organisation de la rencontre, « plusieurs activités seront organisées à l'occasion de cette journée. Une cérémonie d'ouverture qui va rassembler tous les participants, puis une réunion d'échanges basée sur le thème de la violence. Cette séance permettra

d'exposer sur les sources conflictuelles pour apporter des solutions, une Assemblée générale, une activité sportive et enfin une cérémonie de clôture qui va être combinée avec un bilan des actions réalisées par le bureau national de cette association depuis 2018. Pour pouvoir maintenir la paix et la stabilité du pays, ce réseau des jeunes leaders tend à multiplier les rencontres et les intégrations des jeunes dans l'association pour qu'ils puissent comprendre les méfaits des conflits sociaux et les avantages de la paix.

Kamal Gamal

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

AFFAIRE MAITRE AHAMADA MAHAMOUDOU

Le verdict attendu le 16 novembre prochain

Me Ahamada Mahamoudou est passé devant le conseil de discipline hier 15 octobre. Accusé d'avoir tenu des propos d'incitation à la haine, de trouble à l'ordre public et d'atteinte à l'éthique de la magistrature, l'avocat de l'ancien rais Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, et candidat à la dernière présidentielle, a été traduit devant le conseil de discipline du conseil de l'ordre des avocats. L'homme de droit a rejeté toutes les accusations sauf le fait d'avoir accusé Azali d'avoir « volé des élections avec la complicité de la justice ».

"Dans une déclaration sur un mur Facebook, notre confrère avocat Ahamada Mahamoudou, a lancé

des propos pour inciter à la violence, trouble l'ordre public et portant aussi atteinte à l'éthique de la magistrature », a lancé d'emblée Mohamed Soilihi Djaé, Procureur Général au tribunal de Moroni. Pour le magistrat, l'avocat n'a pas respecté l'éthique et la déontologie de la profession qu'il exerce. « C'est ce qui m'a poussé à saisir le Conseil de l'Ordre des avocats pour qu'il puisse statuer sur son sort », a poursuivi devant l'audience le procureur général. Tout en rassurant qu'il respectera la décision qui sera prise par le conseil de discipline.

Le magistrat n'accepte pas que Maître Ahamada Mahamoudou use de son casquette d'avocat pour faire de la politique et ainsi, il rappelle que « au moment où il tenait ces

propos, il portait la casquette de l'avocat ». « Il n'aurait pas du lancer ces paroles qui peuvent susciter des violences et des troubles à l'ordre public alors qu'il est un avocat. Il sait bien que son image ne lui permet pas de dire des choses pareilles », réplique-t-il. Mohamed Soilihi Djaé a insisté sur les « propos diffamatoires » qu'aurait tenus l'avocat. « Il a diffamé l'appareil judiciaire en disant que la justice a aidé le chef de l'Etat à s'approprier les élections », a-t-il précisé. De ce fait, le procureur rappelle au conseil que « la diffamation est interdite par la loi ». Le magistrat exige un jugement à l'encontre de l'avocat pour que cela serve de « leçon ».

Sur le banc des accusés, Maître Ahamada Mahamoudou a nié tous les faits qui lui sont reprochés,

excepté le fait d'avoir dit que « Azali s'est accaparé des élections avec la complicité de la justice ». « Jusqu'à preuve du contraire, je n'ai pas prononcé des paroles qui incitent à la violence ou de trouble à l'ordre public » s'est justifié l'avocat qui n'a pas manqué de redire que c'est « avec la complicité de la justice qu'Azali a confisqué les élections » en précisant que c'est avec sa casquette d'ancien candidat qu'il parlait. « Sans cette manigance, il était possible que ce soit moi qui soit à Beit Salam à présent. Malheureusement Azali a spolié les votes avec la contribution de la justice car je n'ai jamais vu cette dernière, le procureur plus précisément se demander s'il y a eu fraude aux élections du 24 mars dernier. Et pourtant c'est à vous de savoir la

réalité et vous êtes resté sans rien faire, et moi en tant que candidat il était normal de réagir », a-t-il proféré.

En qualité d'avocat d'Ahamada Mahamoudou, Maître Tadjidine a rassuré que le verdict sera connu le 16 novembre prochain en précisant qu'à l'heure où il tenait ces propos, « ce n'était pas l'avocat qui parlait mais le politicien, candidat aux élections présidentielles ». « On espère à plus de responsabilité et à une justice équitable », conclut-il. La séance du conseil de l'ordre était présidée par le bâtonnier Me Ibrahim Ali Mzimba.

Nassuf Ben Amad

COOPÉRATION COMORO-MALAGASY

Un élan pour "une nouvelle dynamique et un nouveau souffle" de la coopération



Signature des accords entre le premier ministre malgache et le ministre des affaires étrangères.

La réunion de la commission mixte entre les Comores et Madagascar s'est achevée dans « la bonne » humeur. Après les discours francs, les deux parties n'ont pas tardé à signer les différents Accords qui permettront de lancer une nouvelle dynamique et donner un nouveau souffle à la coopération Comoro-Malagasy qui remonte au lendemain de l'indépendance des Comores. Les deux parties se réjouissent et promettent de travailler en synergie à travers la mise en place de la commission mixte.

La réunion de la commission mixte entre les Comores et Madagascar s'est achevée

dans « la bonne » humeur. Les deux parties se sont engagées à revoir certains préalables qui faciliteraient les conditions des deux peuples. D'une part le premier ministre de la République de Madagascar, Christian Ntsay, a rappelé l'importance de cette rencontre vis-à-vis de l'histoire. Ce dernier a aussi montré que cette commission mixte était nécessaire après 43 ans de relations bilatérales et de coopération. « Les enjeux, les défis sont tellement nombreux qu'après 43 ans il faudrait qu'on les recadre à travers une formalisation. La commission mixte témoigne de notre volonté d'aller un peu plus en profondeur ensemble, de ne plus se voiler la face et de regarder les réalités avec des solutions

appropriées, conformes aux ambitions des deux présidents », a estimé le chef de la délégation Malgache.

Le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de la Francophonie, Souef Mohamed El-Amine a mis l'accent sur les relations qu'entretiennent les deux pays au lendemain de la proclamation de l'indépendance des Comores en signant plusieurs accords et conventions jusqu'à la fin des années 80. A travers cette commission mixte, les deux parties se sont convenues d'impulser une nouvelle dynamique dans la coopération bipartite ce qui a conduit à la signature de différents documents fondateurs dans le même cadre notamment la révision de l'accord général

de coopération, l'accord sur la mise en place de la commission mixte et la signature du procès-verbal des travaux de la commission mixte. « Ces documents cadres nous ouvrent la voie du raffermissement, de l'approfondissement et de la consolidation des liens historiques qui existent entre nos deux pays », a souligné le chef de la diplomatie comorienne.

Ce nouveau dialogue politique est une nouvelle stratégie pour les deux parties d'être dans les temps et de faciliter les activités des deux peuples. Les documents tirés de cette rencontre traitent de plusieurs sujets sensibles comme le dossier des visas des étudiants, les échanges commerciaux entre les deux pays, la lutte contre la traite des personnes et autres. La partie Malgache s'est félicitée du grand pas effectué au cours des discussions. « Nous avons adopté une démarche concertée mais déterminée pour prévenir et lutter contre les activités criminelles, telles que la traite des humains, l'esclavage et le travail forcé », a annoncé le premier ministre Malgache.

A son tour le ministre comorien des Affaires Etrangères a montré que pour ce qui est des conditions des visas, et à défaut d'exemption comme cela aurait été souhaité par certains, des discussions constructives vont être entamées très prochainement. Ici Christian Ntsay annonce que « Madagascar s'engage dorénavant à appliquer de façon égalitaire les textes existants sur les conditions d'admission de séjour et de circulation des étrangers à Madagascar pour une durée de séjour de moins de 90 jours ». Toutefois la partie Malgache a déclaré que « le projet

d'Accord bilatéral à l'exemption de formalité préalable et de droit de visa pour les séjours de courte durée n'excédant pas 90 jours est en cours d'étude » par les deux parties et « sera mise en œuvre de façon bilatérale ».

La commission mixte s'engage à trouver un terrain d'entente dans le cadre des ressortissants Malagasy et Comoriens en situation irrégulière. « Nous avons convenu de procéder au recensement de nos concitoyens respectifs puisque nous n'avons pas de données fiables les concernant », s'est exprimé le chef du Gouvernement Malagasy.

Les deux parties ont enfin montré qu'à travers cette signature de l'Accord portant établissement de la commission Mixte, les deux pays ont décidé de « donner une nouvelle orientation, un nouveau souffle aux relations » bipartites en mettant en place « un cadre permanent de dialogue formel et clair ».

A.O Yazid

l'abonnement

à

La GAZETTE

tellement plus simple

Contact

322 76 45

ou

377 31 97

4G⁺ GENERATION SANS FIL

Telma

Promo Mobile

Le meilleur des cadeaux pour vous et vos proches, les mobiles dernières générations 2G, 3G, 4G chez Telma

PROMO

LA RENTRÉE EN 4G

Modèle	Génération	Prix (FC TTC)
Telma LEGEND+	2G	5 000
Telma WI-KIF	3G	6 000
Telma WI-KIF 4G	4G	7 500
Telma TITAN	4G	25 000
SAMSUNG Galaxy J2 Core	4G	35 000
XIAOMI mi8	4G	200 000
SAMSUNG Galaxy S10	4G	325 000
iPhone XR	4G	365 000

Sport

Telma Comores N°1 du Sport

Telma Comores en partenariat avec la FCBB ont organisé le 1er tournoi de jeunes U18 3x3 sur les 3 îles. Ce tournoi permettra au vainqueur de participer à une compétition continentale qui se déroulera à Botswana du 28 Novembre au 02 Décembre 2019.

Supporter N°1 du sport comorien, Telma Comores confirme son engagement pour le renouveau du basket comorien et l'épanouissement de la jeunesse.



TOURNOI U18 3x3

Stade	Date
Stade Baumer de Moroni	21 et 22 septembre
Stade Missiri de Mutsumudu	23 et 24 septembre
Stade Said Ali Matoir de Fomboni	25 et 26 septembre

4G⁺ GENERATION SANS FIL



Promo

Le meilleur du partage de connexion chez Telma

WINGLE
TELMA 4G

~~15 000 Fc TTC~~
10 000
Fc TTC

3Go
inclus
7 jours

Offre Internet

Profitez des meilleurs offres internet du moment aux meilleurs prix !



Telma Net 60^{GO}

15 000 Fc

Tapez le
#445*75#

Validité 30 jours

Forfait	1 jour	7 jours		30 jours	
Prix (Fc)	500	1 000	2 000	5 000	10 000
Data	500 Mo	1 Go	3 Go	10 Go	30 Go
Code de migration	#445*71#	#445*72#	#445*73#	#445*77#	#445*74#

TOURNOI COMORES MAGAZINE

Ngazi Sport championne de la quatrième édition

Ngazi sport de Mirontsy a battu Gombessa de Mutsamudu dans les tirs au but par un score de quatre buts à trois (4-3). Ce tournoi est l'unique qui remet des cachets aux clubs. Jouée dimanche, cette finale qui avait rempli les deux tribunes et qui a été honorée par la présence des autorités de l'Union et de l'île, respectivement Houmed Msaidié porte-parole du gouvernement et Mohamed Saïd Moussa directeur de cabinet d'Anissi Chamsidine ainsi que d'autres autorités à l'instar de Nail Jaffar, délégué en charge de la jeunesse et des sports de l'île.

Une finale qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Un match qui avait un enjeu capital dans la mesure où ces deux formations étaient moralement,

techniquement et physiquement dans le jeu. Gombessa avait imposé une supériorité technique durant la première partie, malgré que son attaque n'ait pu rien faire et la partie s'est conclue à zéro partout. A la reprise du match, Ngazi est bien rentrée dans le match et a pris le contrôle. A son tour aussi, heureusement pour Gombessa, le match est terminé zéro partout.

Cette finale s'est bien déroulée. « C'est le football. Je reconnais les efforts de mes joueurs qui ont voulu la gagner, mais en vain. J'encourage et je félicite les organisateurs, puis ce tournoi est passé sans aucun incident majeur » a souligné le Coach Jean de Gombessa Sport.

Jugé par beaucoup de spectateurs et supporters de son club, qu'il a fait un mauvais changement en faisant sortir Néné et en laissant

Tchinko et Hamimovic sur les bancs. « C'est ça le foot » un autre responsable du club reconnaît.

Pour Ngazi, le casse-tête Chinois de supporters a failli stopper le match avant l'heure pour une question d'arbitrage. Adi, arbitre central a reçu des critiques moches de la part de Gombessa aussi, alors que l'œil journalistique n'a pas vu ses erreurs.

Ngazi championne, après avoir écarté son adversaire potentiel, Etoile d'Or de la même localité, les 11 de Sarkozy ont pu rentrer à la maison avec le trophée et 250 000 fc en poche comme cachet, selon la charte du tournoi. « Nous sommes satisfaits et nous disons seulement que Gombessa n'a pas été un poids d'un sac au dos, mais c'est encore ça, le foot ; on a gagné » exclame Foundi Ladre, cousin et coach de Djaanfar Salim Allaoui alias



Ngazi sport championne du tournoi Comores Mag

Sarkozy.

A noter que pour la cinquième édition, les organisateurs du tournoi lanceront un appel d'offres pour le stade qui va accueillir l'édition. Et Houmed Msaidié a salué l'initiati-

ve, même si ce tournoi s'organise tous les ans à zéro sponsoring, excepté l'accompagne noble de l'ORTC-Anjouan.

NJ

FOOTBALL : COELACANTES, MATCH AMICAL EN FRANCE

Après la Guinée, ce sera le Togo et l'Égypte en novembre 2019

Après la défaite subie par le Syli national le week-end face aux Cœlacanthes, les observations pleuvent. La victoire (1-0), œuvre de l'attaquant de l'Étoile rouge de Belgrade, El Fardou Ben Mohammed, est ovationnée par un public très enthousiaste. Didier Six, l'entraîneur des perdants se montre réaliste : « Les Comores ont joué les contre et ça leur a réussi ». Que se passera-t-il en novembre prochain à Lomé et à Moroni, face aux Égyptiens ?

Zola Charikane François est l'entraîneur principal des Cœlacanthes U20. Joint par téléphone, il salue depuis Ndzouani, la performance réalisée le week-end

en banlieue parisienne face à Syli national de la Guinée équatoriale (1-0), et encourage les Cœlacanthes (A) des Comores à faire mieux pour se frayer un chemin vers le dessein escompté, et rehausser ainsi l'image de la Nation.

« C'est bien beau de gagner. Que ce soit en amical ou en match officiel, une victoire est toujours une fierté nationale. Cette performance n'est pas le fruit du hasard. L'équipe se soude et se solidifie. Mais, on a l'impression qu'à domicile, la chance nous sourit timidement qu'en déplacement. J'invite le staff technique national à motiver davantage

le groupe. L'image, Cœlacanthes vitrines du pays, doit être consolidée. La double confrontation (Togo et Égypte) du novembre prochain ne doit pas susciter l'inquiétude. Courage les gars » ! dit-il.

A Fomboni, dans l'île de Djumbe Fatima, le même son de cloche retentit sur les places publiques et dans les milieux footballistiques. Tigana Zidini Ali Soidiki, Directeur technique régional, chargé des compétitions, rapporte : « Ici, c'était la fête. Nous sommes contents de la victoire. Et je confirme que ce n'était pas le fait du hasard. Depuis que la Fédération

de Football des Comores a développé la culture du renfort, notamment des éléments méritant de l'Hexagone, les Cœlacanthes évoluent et se stabilisent. L'exploit est le fruit d'une préparation de longue haleine. La réussite est au bout de l'effort et de la ténacité. Nous ne sommes pas le seul pays à recourir aux services des nationaux de la diaspora. Un avenir réconfortant de notre football scintille à l'horizon ».

Le goût du baptême de feu du coach Didier sur le banc de Syli National s'est avéré saumâtre. Il explique : « Il y a un potentiel qui est là, maintenant c'est à moi de

prendre des décisions dans les prochains jours. Les Comores ont joué les contre et ça leur a réussi ». Si Six doit se racheter contre le Chili, en duel amical prévu en Espagne, les Cœlacanthes, eux, doivent faire autant face aux Éperviers de Togo à Lomé, et aux Pharaons d'Égypte à Moroni en novembre prochain. Cette campagne de qualifications de la Can 2021 au Cameroun sera-t-elle mouvementée comme celle d'Égypte 2019, marquée par un bras de fer juridique face à la Confédération africaine de football?

Bm Gondet



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET en vue de la constitution d'une liste restreinte des imprimeurs pour les "impressions des documents et divers articles de communication de la CTOI dans le cadre du Projet SWIOFish 2"

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet Regional SWIOFish (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Il se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre des contrats de services qui assure l'« impressions des documents et divers articles de communication de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) dans le cadre du Projet SWIOFish2 »

2. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objectif principal de sélectionner des personnes morales, notamment les entreprises spécialisées dans les travaux d'impression (fournisseurs/imprimeurs) en vue de constituer, au niveau du Projet Régional SWIOFish2, une liste de prestataires potentiels, pour l'activité d'impression du Projet. Ces entreprises (fournisseurs/imprimeurs) intéressées sont invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt en nous envoyant leurs dossiers démontrant qu'ils sont qualifiés pour les travaux

d'impression de qualité hautement professionnel des documents et divers articles de communication tels que : (i) impression avec plusieurs types de papier ou autres supports et selon la qualité et la conception exigée par le designer et de la CTOI comme brochures, couvertures spéciales, contenus spéciaux des documents, calendrier, etc... et (ii) fournitures avec des impressions suivant l'instruction stricte du designer et de la CTOI sur des sacs, polos, casquettes, stylos, clé USB, etc...

Ces listes ne sont pas exhaustives

3. En outre, les entreprises doivent remplir les conditions suivantes :

- disposer des capacités logistiques et financières nécessaires pour les volumes d'impression requis par la CTOI (solidité financière positive).
 - personne morale dûment constituée en société;
 - avoir au moins trois ans d'expérience dans la fourniture de services d'impression et une expérience au service d'organisations internationales.
 - avoir au moins 3 références positives (de préférence dans le même domaine d'expertise / de prestation de services);
 - avoir une équipe d'au moins 3 experts en (i) Responsable des relations clients ; (ii) Designer graphique et (iii) Expert technique dans le domaine de l'impression / graphique;
- Les sociétés présélectionnées pourraient être soumi-

ses à la visite de la CTOI ou du concepteur désigné par la CTOI afin de vérifier la disponibilité du matériel cité.

4. La Commission de l'Océan Indien (COI) invite les Entrepreneurs intéressés admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les types des travaux demandés ci-dessus (Lettre d'expression d'intérêt, Identification (raison sociale, adresse, n° de téléphone, adresse email), statut juridique, moyens personnels et matériels et références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique à l'adresse email ci-après au plus tard le Mercredi 23 octobre 2019 à 17 heures (heure de Maurice):

e-mail: innocent.miada@coi-ioc.com et njiva.r@coi-ioc.com

Référence : « Printing/production of IOTC documents (SW2/Y2- NCS-005) »

6. Les entreprises intéressées peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'Océan Indien (COI) en envoyant courriel aux adresses visées au paragraphe 5.

La Gazette des Comores

Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Faïza Soule Youssouf
Binti Mhadjou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariamama Mhoma

Documentation archiviste

Mariamama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45